

Réf: Dossier 326780

## Avis de constitution

### SOCIETE « HELENE ET FELIX »

Siège ABIDJAN ; COCODY, DEUX PLATEAUX  
VALLONS, NON LOIN DE LA STATION TOTAL, lot 2419,  
ILOT 09, SECTION MR, PARCELLE : 24, Lot 2419, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HELENE ET FELIX »

Objet : - TRANSPORT ;  
- IMPORT/EXPORT,  
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; COCODY, DEUX PLATEAUX  
VALLONS, NON LOIN DE LA STATION TOTAL, lot 2419,  
ILOT 09, SECTION MR, PARCELLE : 24, Lot 2419, Ilot 9

Dirigeant(s) M BAZIE BAPIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06481 du 19/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43682/GTCA/RC/2024 du 19/07/2024

